

Circulaire n° 34 du 8 août 2005

Aux : Aux Organismes à Labels FFA
Aux Membres de la CNCHS
Aux Ligues
Aux CRCHS
Aux CDCHS
Aux Officiels Hors Stade

De : Gérard GOUNON

Copie : Bernard AMSALEM
Suzanne CATHIARD
Annie LAURENT
Christian ROGGEMANS
Jean GRACIA

Objet : Label FFA / Cahier des charges 2006

Mesdames, Messieurs,

Votre course a obtenu le Label de notre Fédération en 2005. Un Officiel de notre corps de Juges-Arbitres a assisté à l'édition de votre épreuve et a rédigé un rapport qui servira au renouvellement de votre Label.

Nos Juges-Arbitres sont également à votre disposition pour le mesurage de vos circuits ainsi que pour tous autres conseils relevant de leurs compétences.

Afin de renouveler votre candidature pour 2006, vous trouverez ci joint le cahier des charges pour cette nouvelle saison. Une version informatisée est également disponible sur notre site Internet www.athle.com.

Afin que votre dossier de candidature soit étudié et transmis à la Commission Nationale des Courses Hors Stade pour validation, merci de le faire parvenir à nos instances locales avant les assemblées annuelles.

En vous souhaitant une bonne édition 2006, recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Gérard GOUNON
Président de la Commission Nationale
des Courses Hors Stade